

Nous promovons une culture inclusive et montrons du respect et de la reconnaissance envers nos employés¹⁾ en leur offrant des conditions de travail attractives. Le secret du succès du Groupe Semperit réside dans le dévouement et l'expertise de nos employés. En retour, nous offrons des opportunités d'emploi attrayantes et sécurisées pour la croissance et le développement personnel

1. Principes et objectifs

1.1. Main-d'oeuvre compétitive et excellence opérationnelle

- Nos dirigeants, nos cadres et nos employés servent de modèles, incarnant les valeurs de Semperit et l'intégrité dans leurs actions. Nous attendons de tous les cadres qu'ils fixent des normes éthiques, qu'ils offrent des conseils avisés à leurs employés et qu'ils cultivent un environnement de travail positif. Nous insistons sur le fait que chacun respecte notre code de conduite.
- Nous considérons une main-d'oeuvre compétitive comme un facteur essentiel de l'excellence opérationnelle. Par conséquent, notre culture d'entreprise est centrée sur la performance et les valeurs. Nous apprécions et reconnaissons les réalisations en intégrant les retours d'information dans un processus continu d'amélioration.
- Nous sommes dévoués à encourager des relations à long terme avec nos employés, nos clients, nos fournisseurs et nos parties prenantes, dans le but partagé d'une croissance mutuellement durable.

1.2. Lieu de travail attrayant

- Cette politique reflète la culture d'intégrité de notre entreprise, faisant de Semperit un lieu de travail attrayant. Nous avons une véritable préoccupation pour nos employés, incarnant un engagement en tant que développeur de personnes. La priorité donnée au développement personnel, à une rémunération équitable et compétitive, à la promotion de la diversité et de l'inclusion, au respect, et au maintien d'un équilibre harmonieux entre vie professionnelle et vie personnelle ont une importance significative au sein de notre organisation.
- Nous accordons de la valeur à la communication interactive et ouverte entre les employés.
- Semperit assure l'égalité des chances indépendamment de l'âge, du sexe, de la nationalité, de l'appartenance ethnique, de la religion, de l'orientation sexuelle ou des handicaps, tels que définis dans [la charte D&I](#) de Semperit.
- Nous promovons activement l'avancement professionnel des genres sous-représentés, tout en mettant également l'accent sur la diversité dans la gestion, en ce qui concerne le genre, l'âge, la culture et le handicap.
- Nous encourageons une atmosphère de confiance où à la fois la demande et la fourniture de flexibilité sont encouragées. Cela permet à nos employés d'harmoniser efficacement leur travail et leur vie personnelle.

- Nous accordons de la valeur aux opinions et aux idées de tous nos employés et recherchons activement leurs contributions et leurs retours. Cela facilite un échange dynamique de réflexions et encourage une communication efficace au sein de l'organisation.

1.3. Protection des employés et droits humains

- Nous protégeons la santé et la sécurité de nos employés, en visant un lieu de travail sans incident, comme le souligne notre [politique HSEQ](#).
- Nous respectons les droits de l'homme internationalement reconnus et encourageons l'adhésion à ces droits, comme le souligne notre [code de conduite](#).
- Nous garantissons la discrétion et la confidentialité de tout processus de dénonciation et protégeons nos employés qui dénoncent une violation ou un acte répréhensible ou qui font partie d'une enquête contre toutes représailles.
- Nous garantissons la discrétion et la confidentialité dans le processus de signalement et protégeons nos employés qui dénoncent des violations ou des actes répréhensibles ou qui font partie d'une enquête contre toute forme de représailles.
- Nous avons une politique stricte interdisant le travail des enfants et le travail forcé ou obligatoire.
- Nous écoutons nos employés et maintenons des canaux de communication ouverts à cette fin.

1.4 Engagement social

- Semperit soutient, parraine et coopère avec des écoles et des universités dans les régions où nous estimons qu'il y a besoin d'une main-d'oeuvre plus qualifiée.
- Nous soutenons et parrainons des organisations à but non lucratif sélectionnées qui fournissent des infrastructures de premiers secours là où les services publics sont insuffisants.
- Nous apportons un soutien financier aux familles de nos employés en cas de catastrophes naturelles.
- Nous encourageons et promovons un dialogue ouvert avec nos voisins et toutes parties prenantes pour faciliter la compréhension mutuelle des besoins et désirs de changement.
- Nous sommes engagés envers la transparence et le maintien d'un dialogue ouvert avec les ONG.

2. Mise en oeuvre

Les contenus de cette déclaration commune seront communiqués au sein du Groupe Semperit selon notre jugement. Les objectifs et les principes de mise en oeuvre énoncés dans ce document s'appliqueront à l'échelle mondiale et font partie intégrante de la culture d'intégrité d'entreprise du Groupe Semperit. Le comité exécutif et l'ensemble des employés sont pleinement engagés envers cette Politique des Personnes afin de souligner que les employés sont essentiels au succès de l'entreprise.

The Executive Board
Semperit AG Holding

1) Veuillez noter qu'aux fins de notre politique du personnel, notre propre main-d'oeuvre comprend les personnes qui sont dans une relation de travail avec nous ainsi que les non-salariés qui sont soit des entrepreneurs individuels fournissant de la main-d'oeuvre (« travailleurs indépendants »), soit des personnes mises à disposition par des entreprises dont l'activité principale est l'emploi (NACE Code N78).